



## Passage au régime établissement :

**La direction de l'AEF veut passer en  
force?**



Fin février la direction a présenté aux agents un projet d'extension du régime établissement à toute l'AEF avec application **au 1er janvier 2027.**

### Une attaque frontale contre nos conditions de travail :

C'est une remise en cause complète de nos organisations qui se profile si le projet passe, avec des conséquences concrètes dans nos services et dans nos vies personnelles :

- Temps de travail de **+1h40 supplémentaire par semaine** compensé par 8 jours/an de repos en plus.
- **Suppression de la journée courte le vendredi** au postes fixes et **suppression de la liberté de choisir individuellement entre horaires fixes et horaires individualisés** comme il en avait été acté avec l'ancienne direction.
- **Rigidité renforcée des HI** avec les crédits max et min réduits à +/- 4h00 contre +/-10h dans l'ancien système, **la suppression de la possibilité de prendre la ½ journée HI** par mois au choix le matin ou l'après-midi ainsi que la possibilité de l'associer à un ½ congé, rétrécissement des plages horaires variables. Pour faire passer la pilule la direction évoque la possibilité de prendre 2 journées réduites par mois mais seulement en cas de généralisation des HI à tous les agents.
- **Travail désormais possible le dimanche**, rigidité renforcée pour les repos et RU, des temps partiels moins favorables avec moins de VT (jusqu'à 7) et moins de 4 heures reportables/mois aux HI (au prorata du temps partiel).
- **Seuil de déclenchement des heures supplémentaires plus haut.**



## Les arguments de la direction pour passer au régime établissement se contredisent.

Devant les questionnements légitimes des agents et le manque d'enthousiasme prévisible de ce projet, la direction a essayé de justifier cette orientation en donnant plusieurs raisons mais sans convaincre :

- Elle a d'abord invoqué l'hétérogénéité des régimes à l'AEF et un besoin d'harmonisation.

**Mais alors pourquoi supprimer la journée courte le vendredi pour les postes fixes en déplacement sur site client ou en renfort à la ligne et la laisser pour la ligne si les conditions de travail et de déplacements sont équivalentes ? sans parler de l'indemnité de contraintes de production de 35€/jour d'essai sur site qui n'est pas accordée à tous les agents des postes fixes en déplacement mais seulement à l'hygiène et qualité de l'air ?**



**Pourquoi vouloir supprimer la prime IOM Ile de France de 158 euros/mois pour la ligne (comme l'a déclaré plusieurs fois Thierry FORT en DCI) et finalement la redonner aux achats après l'avoir supprimée injustement en 2025? le tout en invoquant une pérennisation de la prime qui finalement paraît illusoire ?**

**Pourquoi accentuer les différences de traitement entre cadres au forfait jours et maîtres et exécutions au tableau de service ou HI. Les uns pourront épargner, reporter ou monétiser des RE et RQ pendant que les autres devront se restreindre à poser leurs RP accolés au samedi-dimanche.**

- Elle a ensuite invoqué le caractère obsolète des HI pour imposer une rigidification du système, avec des plages variables plus courtes, des heures moins reportables sur le mois suivant et des demi-journées de congé HI qui se transformeront désormais en « journées réduites » c'est-à-dire qui ne pourront être posées que sur la plage variable de fin de journée.

**SUD-Rail rappelle que depuis de nombreuses années, la règle d'usage des HI à l'AEF a été une application souple avec +/- 10 heures reportables sur un mois, réduite ensuite à +6 heures/-4heures.**

**Devant les difficultés rencontrées par les agents et les hiérarchiques, le compteur dans KELIO était remonté à +10h/-4h. de même pour la règle d'usage du demi-congé HI/mois.**



- La direction invoque enfin le manque d'attractivité de l'AEF pour les recrutements.

**Alors encore une fois, pourquoi supprimer la journée courte, qui est déjà un facteur d'attractivité et qui constitue aujourd'hui une respiration pour de nombreux agents. Bon nombre de collègues ont accepté de rejoindre ou de rester à l'AEF précisément en raison de l'existence de cette journée courte**

du vendredi, intégrée dans leur équilibre de vie. D'ailleurs plusieurs collègues ont déjà laissé entendre qu'ils démissionneraient ou demanderaient leur mutation en cas de changement de régime. D'autres étaient déjà tentés de partir en voyant les propositions salariales plus avantageuses qui leur étaient faites dans d'autres entreprises.

Si la direction veut vraiment rendre l'AEF attractive, **qu'elle sorte le carnet de chèques pour augmenter les salaires de tous, rémunérer les agents à leur juste valeur et au même niveau que la concurrence.** Qu'elle améliore les conditions de travail en évitant de faire travailler des agents plus de 48h/semaine par exemple. Qu'elle embauche dans les services en sous-effectifs. **Qu'elle reconnaisse enfin la pénibilité pour de nombreux postes à la ligne et aux postes fixes, de classe 3 à classe 6.**



## Entre contradictions et absence de garanties

Devant toutes ces contradictions et les interrogations soulevées par les cheminotes et cheminots durant cette présentation, notamment sur les différences de traitement entre la ligne et les postes fixes, la direction a indiqué qu'elle ne toucherait pas à la journée courte pour la ligne.... **pour l'instant**, et que des compensations pour certains postes fixes seraient étudiées.... plus tard lors d'une possible renégociation de l'accord ligne de 2014 et sa déclinaison à certains postes fixes (note de service de 2016).



**Mais comment avoir confiance en une direction qui n'est pas capable de respecter le code du travail et les directives européennes sur les temps de travail**, les accords présents (dont l'accord ligne) et qui contredit la direction précédente et la direction de l'ingénierie du matériel (sur la prime IOM IDF par exemple).

L'accord ligne et sa déclinaison aux postes fixes doivent être renégociés avant de réfléchir à un éventuel changement de régime, élargis à toute l'ingénierie du matériel, et améliorés dans leur application.

La pénibilité doit être reconnue pour de nouveaux postes et des garanties doivent être apportées aux postes fixes comme à la ligne sur un traitement égal des situations.

Les cheminotes et cheminots de l'AEF ne doivent pas être opposés les uns aux autres, cadres contre exécutions et maîtrise, postes fixes contre ligne. **Nous voulons les mêmes droits pour tous car nous travaillons ensemble pour que les essais se déroulent dans les meilleures conditions.**



## POUR SUD-RAIL

Le projet de changement de régime allonge le temps de travail, **supprime une respiration hebdomadaire** et rigidifie les repos, tout en faisant peser des doutes sur l'avenir du télétravail et du forfait jours. **Il remet en cause le cadre pour lequel de nombreux agents ont choisi de rejoindre l'AEF.** Les règles changent après coup. L'organisation du vendredi et l'équilibre hebdomadaire font partie du contrat moral accepté à l'embauche.

**Les conséquences seront concrètes** : garde d'enfants, trajets, organisation familiale. On ne bouleverse pas un cadre structurant sans impact humain. Pour SUD-Rail, le temps de travail et l'équilibre de vie ne sont pas des variables d'ajustement.



Pour SUD-Rail, la seule avancée favorable identifiée à ce stade concerne l'attribution de la prime Matériel IDF au service transverse de l'AEF. SUD-Rail revendique depuis des années la correction de cette discrimination. Cette mesure va dans le bon sens. Mais une avancée ciblée ne peut pas servir de compensation à un recul global des conditions de travail.

**Agents de l'AEF, ce changement engage durablement nos conditions de travail. Il doit être débattu collectivement et encadré par des garanties écrites.**

SUD-Rail sera aux côtés des agents tout au long de ce processus. Chaque étape du projet de la Direction nous vous le communiquerons et expliquerons en toute transparence.

Si La Direction tente d'imposer ce recul sans compensation réelle ni adaptation aux spécificités de l'AEF, elle trouvera SUD-Rail sur son chemin.

L'outil syndical sera mobilisé. Échangeons, organisons-nous et rapprochez-vous de vos représentant·es SUD-Rail. Le collectif reste notre force !!!

